



## SOMMAIRE

- P.1** Edito de la Commission Communication
- P.2** Conseil municipal
- P.5** La Parole est aux commissions
- P.7** La Parole est aux associations
- P.8** C'est d'actualité

### Les nouvelles d'Anthon n°3 Novembre 2015

Directeur de publication : Bruno Bon

Réalisation : Michel Brivet

Rédaction / Diffusion : Mairie d'Anthon

Photos : Mairie, associations, particuliers avec leur accord

Impression : Imprimerie ICA

Mise en page : http5000

Dépôt légal : 2015. Imprimé en France.



## EDITO

### Bonjour à toutes et à tous

Nous espérons que la rentrée s'est bien déroulée. En cette période automnale, la commission communication prend sa plume pour vous diffuser les dernières informations relatives à la municipalité, à l'école et aux associations.

Nous sommes fiers de constater que le site internet est régulièrement visité, ce qui nous encourage à continuer le développement de cet outil de communication. De plus, nous avons modernisé les inscriptions au périscolaire (restaurant scolaire et garderie) grâce au nouveau logiciel accessible depuis internet.

Pendant tout l'été, notre quotidien a été pollué par les nuisances olfactives liées aux plateformes de compostage. Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts en adressant vos plaintes à la préfecture ou à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). N'oublions pas que l'association ADENI ainsi que la Communauté de Communes restent toujours mobilisées contre le projet de méthanisation de Saint-Louis Energies.

Autre point de mobilisation, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, notre commune n'est plus desservie par la nouvelle ligne de transport en commun. Cette suppression pénalise de nombreux habitants. Un rendez-vous a été demandé auprès des services concernés en évoquant aussi les dysfonctionnements du transport scolaire.

Nous concluons cet édito avec la réouverture prochaine du restaurant « Les Platanes » faisant partie intégrante du patrimoine de notre commune.

**Nous vous souhaitons bonne lecture de ce trimestriel.**

La commission communication

### BIBLIOTHÈQUE HENRI BODET

Attention, nouveaux horaires le samedi matin :

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 15h - 16h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 11h30

### LA MAIRIE

Secrétariat de Mairie d'Anthon

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h à 18h30

Mardi de 10h30 à 12h et de 16h à 17h30

Mercredi fermé

Jeudi de 16h à 18h30

Vendredi de 10h30 à 12h et de 16h à 17h30

Samedi de 9h à 11h30

**Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 04 78 32 13 22. M. le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.**

# CONSEIL MUNICIPAL DERNIÈRES DÉCISIONS

## Urbanisme et Bâtiments Communaux

### ■ Approbation de la modification simplifiée du PLU n° 1

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°26/2015 en date du 28 juillet 2015, le Conseil Municipal a fixé les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme après avoir pris connaissance des modifications envisagées. Au terme de cette **mise à disposition du 10 septembre au 10 octobre 2015, aucune observation du public** n'a été émise.

Tenant compte de la nécessité de procéder à une modification

simplifiée du document d'urbanisme communal pour préciser ou faire évoluer certaines dispositions du règlement de PLU notamment sur la question de la **construction des clôtures en limite séparative et en limite de voirie et sur la construction des annexes en limite de propriété** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **d'approuver le dossier de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.**

### ■ Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) : demande de validation de l'agenda

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, tout propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) doit pouvoir justifier de la mise en conformité de son établissement ou s'engager sur un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

L'Ad'AP est un **engagement pour le propriétaire d'un ERP à procéder aux travaux de mise en accessibilité dans le respect de la réglementation**, dans un délai limité, avec une programmation des travaux et des financements.

Monsieur le Maire indique qu'un diagnostic de l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, salle des fêtes, salle des associations, bibliothèque, restaurant scolaire, église, vestiaires du stade) a été commandé auprès du bureau d'étude ARCHIGRAPH pour lister et chiffrer les aménagements qui incombent au propriétaire.

Monsieur Frédéric CHAULET donne lecture aux membres du Conseil Municipal des conclusions de ce diagnostic (aménagements mineurs pour un total tous bâtiments compris de 37 335€ HT. Travaux à répartir sur 3 ans). Délibération votée à l'unanimité.



## Eau et assainissement

### ■ Rapports sur le Prix et la Qualité des Services d'Assainissement Collectif et d'Eau Potable de l'année 2014

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et du service d'eau potable.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service.

## Finances

### ■ Mise en accessibilité des bâtiments publiques – Demandes de subvention

**Demande de subvention au Conseil Départemental** : travaux sur 3 ans pour un coût prévisionnel total de 37 335 € HT. Dossier de demande de subvention sur la totalité pour les 3 ans. Taux de financement : 25 + 10%.

**Demande de subvention à l'Etat (DETR)** : les catégories d'opérations et dépenses éligibles au titre de la DETR 2016 ne sont pas encore connues mais la mise en accessibilité des bâtiments faisait partie de la programmation 2015. (financement à hauteur de 20%).

### ■ Extension du cimetière – Demandes de subvention

**Demande de subvention au Conseil Départemental** : sur les travaux d'aménagement hors achat du terrain. Nous attendons les prévisions budgétaires du bureau d'étude ARCHIGRAPH.

Taux de financement : 25 + 10%.

**Demande de subvention à l'Etat (DETR)** : les catégories d'opérations et dépenses éligibles au titre de la DETR 2016 ne sont pas encore connues. Demande sur les travaux d'aménagement si possible.

## Transports

### ■ Ligne 1980 – Transisère : suppression du service à Anthon

*Conseil Municipal du 28 juillet 2015*



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental de l'Isère a décidé de restructurer la ligne 1980 qui reliait Crémieu à Lyon Part-Dieu en passant notamment par Anthon.

Les arrêts sur la commune d'Anthon seront totalement supprimés à la rentrée 2015.

Cette décision du Conseil Départemental résulte apparemment d'une importante étude menée en 2014 pour rendre la ligne 1980 « CREMIEU - LYON » plus attractive.

Pour réduire les temps de parcours et rendre les itinéraires plus lisibles, il a été notamment décidé de supprimer la desserte sur Anthon. Toujours selon cette étude, l'observation de la fréquentation globale des deux arrêts a révélé que moins de 5 usagers prenaient le car par jour sur la commune.

Il est donc proposé aux usagers de se rendre à l'arrêt « La Croix » à Chavanoz pour rejoindre la nouvelle ligne 1980.

Sachant que les personnes qui utilisent le service Transisère sont en majorité des personnes âgées, ou des personnes sans permis ou sans véhicule ou encore des jeunes, ces derniers seraient contraints de rejoindre l'arrêt à Chavanoz à pied en empruntant la RD55e et la RD55, deux départementales non-sécurisées pour les piétons.

## Questions diverses

### ■ Via Rhône

Un bureau d'étude a été missionné par le Conseil Départemental de l'Isère pour étudier les tracés envisageables entre Loyettes et Jons. La RD55 qui est une route à forte circulation pose problème dans le tracé qui doit traverser les communes de Chavanoz, Anthon et Villette d'Anthon.

Il faut par conséquent pouvoir éviter cette route départementale ou seulement la croiser tout en faisant un minimum d'aménagements car les financements sont restreints.

En concertation avec le bureau d'étude, il a été envisagé un tracé empruntant la Montée de la Barre puis la route de Lyon sans aménagement particulier car la RD55e qui traverse le village n'est pas considérée comme une voirie à forte circulation.

Monsieur le Maire a bien insisté sur le fait que la commune n'a pas les moyens de financer des aménagements ou des

La nouvelle ligne 1980 « ST-ROMAIN DE JALIONAS - MEYZIEU ZI TRAM » pourrait également intéresser nombre d'Anthonois qui se rendent quotidiennement à Meyzieu pour prendre le tramway.

Après présentation de la situation et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- s'oppose à la suppression totale de la desserte de la commune d'Anthon sur la ligne 1980 à la rentrée 2015,
- demande au Président du Conseil Départemental de bien vouloir étudier la possibilité de conserver au moins un arrêt sur la commune ou de mettre en place des cars de rabattement pour rejoindre Chavanoz.

*Conseil Municipal du 17 septembre 2015*

M. Gérard Dézempte, conseiller départemental, a adressé un courrier à Monsieur le Président du Conseil Départemental et Monsieur le Vice-Président chargé des transports pour les alerter sur la disparition de la desserte des cars Transisère sur Anthon et solliciter le maintien d'un arrêt sur la commune.

Une rencontre avec le Vice-Président en charge des transports devrait également être sollicitée.

Monsieur le Maire donne lecture de la trame du sondage qui sera distribué prochainement auprès des Anthonois pour connaître leur intérêt pour la nouvelle ligne « Saint-Romain de Jalionas - Meyzieu ZI Tram ». Les résultats du sondage pourraient aider les élus à démontrer les besoins en terme de transport collectif sur la commune.

*Conseil Municipal du 15 octobre 2015*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats du sondage : en moyenne, la nouvelle ligne 1980 pourrait intéresser une quinzaine d'usagers par jour.

C'est évidemment une moyenne haute car la fréquentation dépendra aussi du nombre de passages du bus par jour.

La Municipalité a aussi été alertée par Mme BODET-RANDRIA-MANALINA sur les difficultés pour les bus scolaires mais aussi pour tous les véhicules de quitter Anthon pour s'engager sur la RD 55. La Fédération des Parents d'élèves du Lycée La Pléiade par l'intermédiaire de Mme BODET Catherine sollicite une rencontre pour évoquer les problèmes au niveau des bus scolaires.

Fort des résultats du sondage et des différentes plaintes, Monsieur le Maire a repris contact avec le Conseil Départemental qui devrait organiser prochainement une rencontre tripartite (Transisère – élus du Conseil Départemental – élus locaux) pour aborder la question.

entretiens de voies.

Il reste maintenant à chiffrer les coûts des différents aménagements et à réaliser le plan de financement. Les subventions du Conseil Régional Rhône-Alpes et la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) devraient atteindre 64% du montant total du projet.

Le Conseil Départemental devrait aussi apporter un financement.

Lors de cette réunion, le bureau d'étude a donné une nouvelle estimation du nombre de véhicules circulant sur la RD55 (RD entre Chavanoz et Villette d'Anthon) soit 15000 véhicules par jour. Ces chiffres n'ayant pas été communiqués aux communes concernées, il a été demandé à Gérard Dézempte, conseiller départemental, de solliciter les chiffres des comptages réalisés avant et après la mise en place de la déviation de « Villette Jameyzieu ».

## ■ Plateformes de compostage et méthanisation

**1/ Plateformes de compostage :** Monsieur le Maire rappelle que les riverains ont la possibilité de déposer une réclamation auprès de la DDPP de l'Isère ou de la Préfecture de l'Isère s'ils subissent les nuisances olfactives des plateformes de compostage (cf site internet de la mairie – rubrique « Informations Utiles »).

Dernièrement, les riverains qui se sont plaints des odeurs reçoivent un courrier de réponse de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) leur indiquant que le contrôle effectué le 3 juillet n'a pas fait la démonstration d'un fonctionnement anormal pour ce type d'installation et que les exploitants ont, malgré tout, fait des propositions pour traiter les lixiviats, source potentielle d'odeurs (installation d'un rhizofiltre dans le bassin de lagunage). Monsieur le Maire note une nouvelle incohérence du dossier car les exploitants du GAEC Saint-Louis avaient annoncé qu'ils traiteraient sur leurs terres ces fameux lixiviats et que leur exploitation, de ce fait, ne ferait pas partie du dossier d'épandage de la méthanisation.

Il apparaît qu'on ne peut rien attendre de la DDPP mais Monsieur le Maire encourage les riverains à continuer de formuler leurs réclamations malgré tout.

**2/ Méthanisation :** Un arrêté a été pris par le Préfet de l'Isère

## ■ Rue du prince d'Orange

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des dommages causés par les arbres qui se trouvent en bordure de la rue du Prince d'Orange (racines en surface endommagent trottoirs, bitume, murs des riverains et route).

Dans un premier temps, il est proposé de supprimer ces arbres.

Cette opération pourra être programmée début 2016 (inscriptions des crédits au budget 2016).



## ■ Extension du cimetière communal

Monsieur le Maire indique que l'étude hydrogéologique du terrain envisagé pour l'extension n'est pas obligatoire mais conseillée, afin de connaître la nature et la composition du sol.

Par ailleurs, un maître d'œuvre sera chargé d'établir les plans d'aménagement, et de réaliser le suivi des travaux.

Pour l'estimation financière du terrain, France Domaine a répondu que la valeur vénale du bien concerné étant manifestement inférieure à 75 000 €, la consultation de leur service n'était pas réglementaire.

prorogeant le délai d'instruction du dossier méthanisation de Saint-Louis Energies de 6 mois à partir de juin 2015, ces derniers souhaitant faire évoluer leur dossier et tenir compte de certaines observations émises lors de l'enquête publique.

M. Jargot, Président de Saint-Louis Energies, a cherché à reprendre contact avec la Mairie durant l'été. Monsieur le Maire lui a indiqué qu'une rencontre ne pourrait être organisée qu'à condition de définir en amont les thématiques et les points à aborder et de convier toutes les parties intéressées (élus Anthon et autres communes, associations, représentants de la population etc...).

Depuis cet échange, Saint-Louis Energies n'a donné aucune nouvelle. On peut donc s'interroger sur leur réelle volonté de communiquer.

Monsieur le Maire dit avoir pris récemment contact avec la Chambre d'Agriculture qui pourrait être partie prenante dans le projet. Ses interlocuteurs doivent le recontacter.

Par ailleurs, lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes, il a été décidé de mettre en place de nouvelles actions dès le 15 octobre (communication, pétitions, manifestations, opérations escargot, affichage).

## ■ Gendarmerie Nationale Coordinatrice sociale

Une coordinatrice sociale assurera désormais une permanence à la gendarmerie de Pont de Chérury une demi-journée par semaine pour répondre à certaines demandes des « usagers » qui ne seraient pas d'ordre judiciaire

## ■ Haut débit fibre optique

Monsieur le Maire indique qu'un courrier va être adressé à Annick Merle, conseillère départementale pour la questionner sur l'état d'avancement du dossier de la fibre optique. Une réunion d'information s'est déroulée au Conseil Départemental le 21 septembre dernier. L'appel d'offres pour les travaux a été lancé et le point sur l'état d'avancement du projet se fera durant le 1er semestre 2016.

## ■ Rue du Petit Veylon

Monsieur Frédéric CHAULET indique que l'Impasse du Petit Veylon va être renommée prochainement « Rue Du Petit Veylon ». Les riverains recevront un courrier pour les informer de ce changement et de la nouvelle numérotation.



# L A PAROLE EST AUX COMMISSIONS

## Commission Scolaire Périscolaire

### ■ La rentrée scolaire

La rentrée dans notre établissement s'est bien déroulée. Notre école primaire publique compte 99 élèves cette année.

4 classes de la Petite Section au CM2 :

- **Petite Section / Moyenne Section / Grande Section** : 28 élèves. Madame Déborah OUDET et Madame Elisabeth FALCOZ (ATSEM)
- **Grande Section / CP** : 26 élèves. Monsieur Pierre GIRAUD et Madame Annick FONTANA (ATSEM)
- **CE1 / CE2** : 22 élèves. Madame Cécile HAYS
- **CM1 / CM2** : 23 élèves. Madame Odile PERRISSIN et Madame Manon FINOT (le vendredi)

Les horaires sont les suivants pour les temps scolaires : ouverture du portail 10 minutes avant le début de la classe.

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30 puis 13h30 à 15h45
- Mercredi : 9h à 12h

Cette rentrée est marquée aussi par la mise en application du PEDT avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### ■ Le Conseil Municipal Enfants

Les élections au Conseil Municipal Enfants ont eu lieu le 9 octobre 2015.

Il est composé de 5 élèves de CM1, 6 élèves de CM2 et 1 élève de 6<sup>e</sup> :

- **CM1** : Enzo BATIT, Marouane BENAOUN, Cédric JEANJACQUOT, Lucie PIGA, Sathyne SOUBEYRAN
- **CM2** : Hugo AFONSO, Candice BERGER, Charlotte BON, Arno FRESNEDA, Amélie GAMARRA, Léo MANGINI
- **6<sup>e</sup>** : Anthony SOUBEYRAN

9 élèves s'étaient présentés en CM1, 9 en CM2 et 1 en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>. Nous les remercions pour leur regard et l'intérêt qu'ils portent à notre village.

Un travail sérieux et appliqué a été réalisé dans l'élaboration des professions de foi. La Commission remercie aussi vivement Odile Perrissin pour son investissement et son implication sans lesquels le Conseil Municipal Enfants ne pourrait fonctionner correctement.

## Commission Associative

- Responsable commission : Hervé Le Grand
- Conseillers : Michel Brivet, Laurence Gotti, Jean-Paul Guitton, Agnès Molinari, Anne Gallia.

La commission associative soutient les différentes associations de la commune en participant financièrement aux nombreuses manifestations organisées, en achetant des lots pour des tombolas et en mettant à disposition des locaux communaux.

Les diverses associations de la commune recherchent des bénévoles pour continuer à animer le village.

Les associations participent également avec les bénévoles et la commission associative à organiser deux dates dans l'année qui

La municipalité souhaitant privilégier l'éducation des enfants a maintenu la gratuité de ces TAP.

Ils s'organisent selon trois groupes :

- Les CM avec Odile Perrissin.
- Classe de petite, moyenne et grande section avec Déborah Oudet et Elisabeth Falcoz.
- Un groupe avec les CE, CP et grande section encadré par Pierre Giraud, Christelle Guillermier et Véronique Villani.

En conformité avec le PEDT, les TAP correspondent toujours à une garderie « améliorée » avec des activités de différentes natures : aide aux leçons, jeux calmes, repos et détente, jeux collectifs en extérieur, activités ponctuelles artistiques, culturelles, scientifiques et techniques.

Autre nouveauté de la rentrée 2015, l'ouverture de la garderie le mercredi matin de 7h45 à 8h50. Les horaires des autres jours restent inchangés : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

Comme indiqué dans l'édito, la gestion des inscriptions au restaurant scolaire et à la garderie peut se réaliser grâce à un logiciel via le net. L'adresse internet est indiquée aux usagers lors de l'inscription.



Photo prise lors du dépouillement

sont devenues incontournables : le **Téléthon** début décembre et le **feu d'artifice et bal le 13 juillet**.

La soirée du Téléthon sera organisée le **5 décembre** à la salle des fêtes Emile BLASQUEZ : le programme de la soirée sera diffusé courant novembre pour les réservations. Le repas, cette année, devrait être « moules frites ».

Le feu d'artifice du 13 juillet 2015 s'est très bien déroulé, le beau temps était présent. Beaucoup de personnes ont fait le déplacement pour assister au feu et participer au bal.

Nous pouvons remercier tous les bénévoles et associations présentes pour l'organisation de la soirée ainsi que les sponsors.

## Centre Communal d'Action Sociale

### ■ Composition de la commission

- Président : Bruno Bon
- Responsable commission : Hervé Le Grand
- Conseillers : Laurence Gotti, Pâquerette Dessaix Jolivet, Agnès Molinari
- Représentants extérieurs : Marie-Thérèse Radix, Christiane Masson, Karine Mourier, Gérard Lombard

### ■ Fête des 65 printemps

Un après midi festif pour les anciens de la commune a été organisé le dimanche 25 octobre par le CCAS d'Anthon animé par Magic Alliance autour de la magie et du chant.

Une collation a été proposée à la fin de la représentation pour terminer l'après-midi pour la cinquantaine de personnes présentes.

### ■ Le C.C.A.S propose différents services

- **Le portage de repas à domicile** proposés aux personnes âgées ou en cas de maladie. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.
- **La téléalarme pour les personnes âgées**, vivant seules, les personnes handicapés, il est possible de bénéficier du service de téléalarme. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

Le C.C.A.S soutient l'association **Les Bouchons de l'Espoir** du Nord Isère qui apporte son aide grâce à la récupération des bouchons pour financer des besoins d'aménagement ou d'animation pour des personnes en situation de handicap. Pour toute demande de dossier s'adresser à la mairie qui fera suivre à l'association.

Pour l'année 2015, le CCAS a sollicité les Bouchons de l'Espoir pour prendre en charge l'aménagement à l'école d'un bureau adapté pour un enfant. Une réception du mobilier sera faite avec les enfants de l'école ainsi que des représentants des Bouchons de l'Espoir, le CCAS et la commission scolaire.



- Le CCAS de la commune de Villette d'Anthon propose des ateliers mémoire pour les séniors :

#### Atelier Mémoire Villette d'Anthon 1<sup>er</sup> Trimestre 2016

*Nous allons animer un atelier mémoire sur votre secteur, comme prévu, dans le cadre de la convention 2016 entre le CPA et le Département. C'est Mme Magdeleine Molines, psychologue du CPA, qui va les animer.*

- *Les bilans avant atelier auront lieu sur un même site les vendredis 8, 15, 22 et 29 janvier 2016, de 10h à 15h30, aux horaires suivants: 10h, 10h45, 11h30, 12h15, puis 14h et 14h45.*
- *Les séances d'atelier se dérouleront à Villette d'Anthon le matin et Frontonas l'après-midi, les 5, 12 et 19 février, 4, 11 et 25 mars, 1<sup>er</sup> et 8 avril.*
- *Les groupes seront de 10 personnes mais il faut en recevoir 12 par groupe pour le bilan.*

Les personnes de la commune intéressées par le projet devront se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie d'Anthon.

## Commission Urbanisme

### ■ Modification simplifiée du PLU

Lors de la séance du jeudi 15 octobre 2015, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification simplifiée du PLU.

Cette procédure porte sur deux éléments du règlement : les clôtures et les annexes. Il est désormais possible de réaliser des murs d'une hauteur maximale de 1m80 en limites séparatives et en limites de voiries dans certains cas.

De plus, les annexes sur trois limites séparatives sont autorisées sans que la longueur totale des annexes ne dépasse 13 mètres.



**Pour plus d'informations sur cette modification et plus généralement sur le règlement du PLU, nous vous encourageons à vous rendre en mairie.**



# L A PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

## AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée)

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2015, les ACCA d'Anthon et de Chavanoz ont fusionné volontairement.

Les territoires de chasse sont communs aux deux communes et les chasseurs peuvent chasser sur l'ensemble du nouveau territoire. Une cartographie du territoire a été remise à chaque membre de l'association.

Un nouveau bureau s'est constitué.

### Composition du bureau :

Président : M. Buatois Jaquy - 06 81 03 65 61  
Vice-Président : M. Bon André - 06 03 21 44 64  
Secrétaire : M. Roche Gérard - 06 29 99 85 66  
Secrétaire adjoint : M. Varnet Gilles - 06 50 36 89 40  
Trésorier : M. Garcia Olivier - 06 63 92 40 19  
Trésorier adjoint : M. Trouba Gérard

Les gardes assermentés sont MM. Epiltalbra Philippe, Grouseaud Pascal, Masia, Panno Gilbert, Prioux Noël.

Les personnes qui seraient intéressées pour intégrer l'AICA

devront se renseigner auprès du président. Toute personne habitant les communes d'Anthon ou de Chavanoz peut sur demande chasser, après s'être acquitté de la cotisation auprès de l'association (et être en possession du permis de chasse validé).

La surface chassable est de 750 ha.

On peut trouver du petit gibier de plaine, ainsi que du gibier d'eau sur le Rhône et du grand gibier (chevreuils, sangliers, daims...).

A ce jour, l'association se compose de 60 adhérents(es).

Le jour de chasse du grand gibier, l'association pose des panneaux à l'entrée des chemins, ceci pour informer les amoureux de la nature de l'endroit où se déroule la chasse.

La préparation du traditionnel boudin, sabodets et jambonneaux aura lieu le **12 décembre 2015**, devant la salle des fêtes Emile Blasquez d'Anthon.

Vous pouvez réserver vos commandes auprès des membres du bureau.

## Sou des écoles

Le 22 septembre dernier, l'assemblée générale du Sou des écoles a eu lieu. Nous vous présentons donc la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Virginie D'ATTOMA  
Secrétaire : Sarah DECRET  
Secrétaire Adjointe : Floriane PATRUS  
Trésorière : Nathalie MADRIGANO  
Trésorière Adjointe : Katia DOMINGUES



Vous trouverez également ci-dessous la liste des manifestations à venir :

**22 novembre 2015** : Bourse aux Jouets & Vente de saucisson

**18 décembre 2015** : Arbre de Noël

**2 mars 2016** : Mardi Gras

**23 mars 2016** : Chasse aux Œufs



## Amicale d'Anthon

Suite à l'assemblée générale, trois personnes ont rejoint l'association : **Mme Pauline Brando** au poste de secrétaire suite au départ de **Mme Christiane Masson**, qui a occupé pleinement ce poste pendant de nombreuses années, un grand merci à Christiane de la part de tous. Nouveaux membres actifs : **M. Roger Chevieux** et **M. Grégory Regaudiat**. Bienvenue à tous.

Une nouvelle section a démarré : du **Modern Jazz pour les enfants**. Les cours ont lieu **le mercredi de 15h30 à 16h30**, et sont donnés par Camille, habitante d'Anthon.

La section Zumba a fermé. Celle-ci est remplacée par du **renforcement musculaire et du stretching** : ce cours a lieu **le mardi de 19h40 à 21h10**, animé par Alex.

Un point sur le vide grenier du 20 septembre : un week-end chargé pour toute l'équipe organisatrice, et qui n'aurait pas été réussi sans l'investissement des bénévoles qui nous ont aidés encore cette année, malgré la pluie du samedi matin ! 149 exposants étaient présents et de nombreux visiteurs tout au long de la journée. Le parking a bien fonctionné, sur le terrain prêté par Mme Cuaboz.

Prochain rendez-vous, le **CONCOURS DE COINCHE** qui aura

lieu le **14 novembre 2015**. Pour ceux qui le souhaitent un repas est prévu : choucroute garnie, fromage sec, dessert maison, 1 apéro, 1 bouteille de vin pour 4 personnes, 1 café pour la somme de 15€. Pour le repas : réservation auprès de Mme Moncorger au **06 09 85 57 50** ou de Mme Rozand au **04 78 32 56 34** jusqu'au **9 novembre**. Les réservations sans repas se font aux mêmes numéros jusqu'au **12 novembre**.



## ■ Tableau des activités du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016

Vous pouvez vous procurer la carte de l'Amicale auprès des responsables de section. Chaque adhérent est couvert par l'assurance, uniquement pour les dégâts causés au matériel. **La carte est au prix de 10€ par an pour les adultes de plus de 16 ans, et 5€ par an pour les enfants. Elle est obligatoire pour participer aux activités.**

ACTIVITÉS GRATUITES				
Activité	Jour	Horaires	Lieu	Responsable
Jeux de société (divers)	Lundi	14h - 18h	Salle des Associations	J. Moncorger 06 09 85 57 50
Atelier Photo	1 lundi sur 2	18h - 20h	Salle des fêtes	M. CESARI 06 36 01 47 47
Bridge	Mardi	20h30 - 22h30	Salle des Associations	E. Chichignoud 04 78 32 69 16
Marche	Mercredi	9h - 10h30	RDV au Monument aux Morts	J. Moncorger 04 26 04 90 29
Tennis de Table enfants	Mercredi	14h - 15h	Salle des fêtes	Ch. POIRON 04 72 02 36 39
Tennis de Table adultes		20h30 - 22h30		
Jonglage enfants	Mercredi	18h - 19h		B. JOGUET 04 78 32 12 08
Jonglage adultes		19h - 20h		

*Avec la carte de l'Amicale et une participation annuelle aux frais (payables en 3 chèques encaissés les : 10/11/2015 - 10/02/2016 - 10/05/2016), vous pouvez aussi bénéficier :*

ACTIVITÉS PAYANTES				
Chant Adultes participation 20€ par an	Lundi	20h - 22h30	Salle des fêtes	K. Mourier 04 78 32 40 12. G. Blasquez 04 78 32 54 04

### Gymnastique adultes (à partir de 16 ans)

Gymnastique douce	Mardi	18h30 - 19h30	Salle des fêtes	J. AGUERA 04 72 02 91 61
Renforcement musculaire		19h40 - 21h10		A. GALLIA 06 98 28 68 86 <i>à consulter pour les tarifs</i>
Stretching				
Modern Jazz pour enfants	Mercredi	15h30 - 16h30		

**Toute activité nouvelle peut être créée, à condition qu'une personne en assume la responsabilité.**

Vous pouvez vous préinscrire sur notre site internet : [www.amicaleanthon.fr](http://www.amicaleanthon.fr)

## C'EST D'ACTUALITÉ

### Maintenant, place au nouveau chef du restaurant Les Platanes !

**Dominique Tschaen** quitte son Alsace natale pour s'installer en Haute-Loire en tant que paysagiste. Arrivé à Lyon en 2000, il se lance pour une nouvelle aventure dans la restauration.

Autodidacte et passionné de cuisine du marché, il ouvre un mûchon, le **Treize et 3** où il concocte des plats typiques alsaciens, des mères lyonnaises et autres compositions personnelles.

Il se fait un nom dans la presqu'île avec sa choucroute royale ainsi qu'avec ses baeckeoffes, ses têtes de veau braisées qu'il désosse lui-même, ses lapins et poitrines farcis ou ses cailles en sarcophage... Il peut même parfois se prendre au jeu pour réaliser un cassoulet ou un couscous dignes des meilleurs.

Il quitte aujourd'hui le milieu urbain et reprend les fourneaux aux Platanes pour se faire plaisir et vous faire plaisir avec son expérience hors pair, au vert.



### Manifestations à venir

DATE	ANIMATION	ASSOCIATIONS	LIEU
14 novembre 2015	Concours de coinche	Amicale	Salle des fêtes
22 novembre 2015	Bourse aux jouets	Sou des écoles	Salle des fêtes
22 novembre 2015	Vente de saucissons	Sou des écoles	Salle des fêtes
28 novembre 2015	Vente de boudins sabodets	Anciens combattants	Salle des fêtes
5 décembre 2015	Téléthon	Interassociation	Salle des fêtes
12 décembre 2015	Vente de boudins	AICA	Salle des fêtes
18 décembre 2015	Arbre de Noël	Sou des écoles	Salle des fêtes
31 décembre 2015	Réveillon	Amicale	Salle des fêtes